

# Ventilateur de réanimation Trilogy Evo O2 et ventilateur pour usage à domicile Trilogy Evo, Trilogy EV300 - Philips Respiration

## Information destinée aux établissements de santé et aux prestataires de santé à domicile

### Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° R2408389.

Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

L'ANSM a été informée d'une action de sécurité pour les ventilateurs Trilogy Evo, Trilogy Evo O2 et Trilogy EV300 fabriqués par la société Philips Respiration. Ces ventilateurs sont utilisés à l'hôpital et/ou à domicile selon le modèle.

Le problème concerne un bug logiciel entraînant une alarme à tort, de type « panne d'alimentation » ou « batterie déchargée » et provoquant l'arrêt de l'appareil si celui n'est pas branché sur secteur.

Pour résoudre ce problème, un correctif logiciel est en cours de développement par Philips. Celui-ci sera disponible au cours du 2ème trimestre 2024.

Les patients peuvent continuer à utiliser leur ventilateur à condition de suivre les instructions détaillées dans le guide d'utilisation. Il est notamment demandé, dans la mesure du possible, de raccorder le ventilateur à l'alimentation secteur. Dans cette configuration, l'alarme peut également se déclencher sans toutefois provoquer l'arrêt du ventilateur. L'utilisateur peut éteindre cette alarme par la suite.

Les établissements de santé et prestataires de santé à domicile concernés ont reçu un courrier d'information de la part de Philips, dont les informations doivent être relayées aux patients concernés.

Consultez le courrier de la société Philips

**L'ANSM a été informée par la société Philips Respiration de la disponibilité d'une mise à jour de logiciel et d'un addendum au manuel d'utilisation des ventilateurs de réanimation Trilogy Evo, Trilogy Evo O2 et Trilogy EV300. Ces ventilateurs sont destinés à une utilisation en établissement de santé et aux domiciles des patients.**

**Consultez l'information du 14/08/2024 :**